

Sauveteur Secouriste du Travail

• Objectifs

Etre capable de prévenir les dangers de l'entreprise, de protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques;
De réaliser les gestes de secours destinés à empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

• Public

Tous salariés

• Pré requis

Aucun

• Contenu

Thème 1 : Le Sauveteur Secourisme du Travail

- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Le rôle de sauveteur secouriste du travail.
- Présentation du programme (7 thèmes)

Thème 2 : Rechercher les risques persistants pour protéger

- Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants)

Thème 3 : De « Protéger » A « Prévenir »

- Repérer les dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Thème 5 : De « Faire alerter » A « Informer »

- Savoir Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Thème 6 : Secourir

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)
 - a) La victime saigne abondamment
 - b) La victime s'étouffe
 - c) La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
 - d) La victime se plaint de brûlures
 - e) La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - f) La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - g) La victime ne répond pas mais elle respire
 - h) La victime ne répond pas, et ne respire pas

Thème 7 : Situations inhérentes aux risques spécifiques

• Modalités de Validation

- Participer à tous les thèmes de la formation
- Réaliser tous les gestes de premiers secours
- Participer une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application et valider les critères de la fiche certificative de l'INRS

• Organisation de la formation

• Obtention

Certificat de compétences S.S.T. délivré par l'INRS

Public	Tout salarié
Prérequis	Aucun
Durée	14 heures
Effectifs	Groupe de 4 à 10 participants
Tarif	Individuel 120 €
Méthode pédagogique	Etudes de cas Démonstrations pratiques Apprentissage du geste Mises en situation
Support	Support INRS fourni en fin de formation
Formation Continue / Recyclage	Maintien et Actualisation de Compétences tous les 24 mois

PROTECTION CIVILE – Antenne de Talence

163 bis place peydavent 33400 Talence
Tel 05 56 04 38 00 - contact@protectionciviletalence.fr
http://
SIRET : 350 379 343 00055 - Code NAF/APE : 8559 A

Habilité

